

Décision

Générale

colonial

Décision n° 480/PERS portant mise à la disposition du Président du Conseil de Gouvernement d'un attaché d'administration centrale pour servir en qualité de premier adjoint au Chef du District de Djibouti.

n° 480/PERS

Ministère
HAUT-COMMISSARIAT

Date de publication
1 juillet 1971

Numéro JO
n° 14 du 26/07/1971

Date du numéro
26 juillet 1971

TEXTE INTÉGRAL

M. Dominique Vian, attaché d'administration centrale est mis à la disposition du Président du Conseil de Gouvernement pour servir en qualité de premier adjoint au Chef du district de Djibouti. La présente décision prendra effet pour compter de la date de nomination de l'intéressé en qualité de premier adjoint au Chef du district de Djibouti. M. Vian continuera à assumer cumulativement avec ses nouvelles fonctions celles de chef du service du personnel de l'Etat jusqu'à l'arrivée de son remplaçant.